

Conditions d'annulation Festival 20 ans de l'Association Belge de Biodanza

Conditions générales d'annulation pour les ateliers d'une journée:

Toute annulation dans les 24 heures précédant le début entraîne la facturation de 100 % du montant total.

Toute annulation dans les 48 heures précédant le début entraîne la facturation de 75 % du montant total.

Toute annulation dans les 14 jours précédant le début entraîne la facturation de 50 % du montant total.

En cas d'annulation plus de deux semaines avant le début, des frais administratifs de 25 € seront facturés.

Conditions générales d'annulation pour les ateliers de plusieurs jours :

Toute annulation dans la semaine précédant le début entraîne la facturation de 100 % du montant total.

Toute annulation dans les 30 jours précédant le début entraîne la facturation de 50 % du montant total.

Toute annulation au-delà de 30 jours avant le début entraîne la facturation de 30 % du montant total.

Si vous trouvez une personne pour prendre votre place, le nouveau participant réglera les frais et le montant que vous avez payé vous sera remboursé.